



## Objectifs de la formation

- Connaître le contenu d'un document d'urbanisme
- Maîtriser les outils de l'autorisation d'urbanisme et connaître les étapes de l'instruction
- Cerner les outils de la maîtrise foncière

**Mardi 3 décembre 2024**

à Marsac sur l'Isle

Maison des Communes  
Salle du CA

**Durée : 6 heures**

De 9h à 12h

De 14h à 17h

## Méthode

- Apports théoriques
- Participation active
- Document pédagogique remis aux participants

## Programme

- **Le contexte réglementaire qui accompagne les procédures d'urbanisme**
  - *Décrypter le contexte législatif et ses textes fondateurs : Le cadre réglementaire / Outils modernisés du code de l'Urbanisme*
  - *La hiérarchie des normes*
  - *Connaître les pièces composant le Plan Local d'Urbanisme : Les pièces constitutives / Opposabilité des pièces du PLU aux demandes d'autorisations d'urbanisme*
- **Les outils de l'autorisation d'urbanisme et de maîtrise foncière**
  - *Délai d'instruction, appréciation de la complétude du dossier*
  - *Consultation des personnes publiques associées*
  - *Certificat d'urbanisme, lotissement (objet, contenu, effets ...)*
  - *Sursis à statuer (éléments clés, conditions nécessaires à son prononcé, l'exigence de motivation, les conséquences .....)*
  - *Droit de préemption urbain, emplacements réservés*

**Intervenant : Louise LARCHER**

**Juriste Droit de l'Urbanisme - AMF**